

MONSIEUR « PAS DE CHANCE » QUAND LE HANDICAP SE TRANSFORME EN TREMPLIN PROFESSIONNEL



M. ROIDUNORD est un Monsieur « Pas de chance ».

Pas de chance : quand je l'ai rencontré pour la première fois, il y a sept ans, il venait d'être muté d'une usine du Nord de la France qui venait de fermer. Je ne crois pas qu'il avait eu le choix. Il semble s'être bien adapté tant à son nouveau travail d'ouvrier spécialisé, en 3x8 dans une usine. Sa femme se plait dans la région, et ses enfants adolescents poursuivent leur scolarité et ont reconstitué un cercle d'amis.

Pas de chance : il a commencé à souffrir de son poignet droit, il ne s'en plaignait guère. Mais il était devenu tellement handicapé que j'ai réussi à le décider à faire des radios. Catastrophe à 38 ans il présente une nécrose avec arthrose des os du poignet et après quelques mois de traitement médical il doit se résoudre à l'opération qui lui bloquera complètement le poignet. Je m'interroge sur une éventuelle origine professionnelle de cette maladie. On ne retrouve pas de notion d'accident, de traumatisme violent. Par contre dans son métier il a souvent utilisé le marteau et la masse pour « décoincer » des pièces métalliques bloquées. Il est probable que ces chocs répétés ont participé à la destruction osseuse des os du poignet.

Pas de chance : il ne sera pas pris en charge en maladie professionnelle car les signes radiologiques ne correspondent pas tout à fait au tableau N°69 : il s'agit d'arthrose et la nécrose ne concerne pas les osselets cités dans le tableau. Après quelques mois d'arrêt de travail, il veut reprendre. J'ai des doutes sur ses capacités à tenir son ancien poste de travail qui nécessite de forcer avec les deux mains. Il insiste, il n'a pas le choix, il perd de l'argent en arrêt maladie, il a des charges financières. Nous faisons l'essai et après quelque mois de reprise nous faisons le bilan : il a de plus en plus mal. Il a du avoir recours aux infiltrations, Il ne tient qu'avec les médicaments. En fait il doit laisser de nombreuses tâches à ses collègues de travail. Ils sont sympas mais cela ne pourra pas durer éternellement. Nous rediscutons de son avenir professionnel : changement de travail ?

Pas de chance : les très rares postes de travail de type administratif dans l'entreprise sont déjà occupés, et même s'ils se libéraient il n'a pas la compétence professionnelle. Après un an, le poste de magasinier se libère.

Pas de chance : il va perdre les suppléments de salaire liés à l'abandon du travail de nuit et cela fait sacré trou dans son revenu.

Pas de chance : je ne parviendrai pas à lui obtenir une pension d'invalidé de première catégorie pour compenser son handicap.

Pas de chance : il n'a pas les compétences informatiques pour gérer les stocks, il n'est qu'un ouvrier. Mais il s'adaptera, apprendra à utiliser le clavier et l'écran et se découvrira même une passion pour l'informatique. Il s'équipera à domicile et y passera de nombreuses heures de loisir.

C'est donc une reconversion professionnelle à peu près réussie. Enfin à condition de faire l'impasse sur l'importante diminution de revenus. Il y a quand même un autre avantage : « *Je ne fais plus les postes, j'ai retrouvé des horaires normaux, j'ai enfin une vie familiale normale, après vingt ans de travail de nuit.* »

Après deux ans à ce poste, son champ d'action professionnel s'élargit, il doit maintenant gérer aussi l'ensemble des approvisionnements de l'usine.

Hier je l'ai vu en « visite périodique » et il m'a annoncé sa mutation. Il vient d'accepter un nouvel emploi dans une autre usine du groupe comme cadre responsable des achats et approvisionnements.

Nous faisons le bilan de ces dix dernières années de sa vie professionnelle. Certes, l'entreprise lui a offert une possibilité de reconversion, mais sans lui faire de cadeau sur son salaire. Il a retrouvé un revenu équivalent et même supérieur, avec une qualité de vie bien supérieure. Ses enfants finissent leurs études, sa femme n'est pas spécialement attachée à la région. Il a un travail qui le comble. Il est plein de confiance en lui et son avenir professionnel s'est élargi. En une dizaine d'année Monsieur « Pas de chance », qui souffrait d'un handicap physique le destinant au chômage, a réussi non seulement à se reconvertir, mais son problème de santé a été un tremplin pour un accomplissement professionnel et humain.

N'est-ce pas la preuve que le travail c'est la santé ? Pour une fois que je rencontre une telle réussite ! Cela ranime l'espoir après les centaines d'échecs de reconversion suite à des problèmes de santé.

Benoît DE LABRUSSE